

Publié le: 29 octobre 2025 (UTC/GMT +01:00 - Europe/Bruxelles)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LIVRAISON ET DE PAIEMENT DE LIVASSURED B.V.

Les présentes conditions générales de livraison et de paiement de LivAssured B.V. (les "**conditions générales**") s'appliquent à tous les devis et offres de LivAssured B.V. ("LivAssured") et en font partie intégrante, ainsi qu'à toutes les offres de LivAssured B.V. ("LivAssured"). ("**LivAssured**"), toutes les acceptations, reconnaissances et confirmations par LivAssured des commandes de l'acheteur ("**client**") et tous les accords ("**accord(s)**") concernant la vente par LivAssured et l'achat par le client de biens et de services ("**produits**"), sauf si et dans la mesure où LivAssured en convient explicitement par écrit.

En acceptant les présentes conditions générales, le client ("**utilisateur**" ou "**vous**") reconnaît avoir lu, compris et accepté d'être lié par ces conditions générales. Si vous n'acceptez pas les conditions générales, vous ne devez pas acheter le produit.

Article 1 Définitions

Les termes ci-dessous sont définis comme suit dans les présentes "Conditions générales" :

- LivAssured : Fabricant de dispositifs médicaux dont le siège social est situé à Schipholweg 103, 2316 XC, Leiden, Pays-Bas, numéro d'immatriculation à la chambre de commerce 57815771.

- Produits : tous les biens produits et/ou services fournis par LivAssured, ce qui inclut les dispositifs médicaux tels que classés dans le règlement de l'UE sur les dispositifs médicaux 2017/745, tels que NightWatch et NightWatch+.

- Client : la personne qui achète des produits à LivAssured.

- Contrat(s) : désigne les présentes conditions générales qui régissent l'achat et l'utilisation des produits par le client, telles qu'elles peuvent être modifiées par LivAssured de temps à autre, comme spécifié dans les présentes.

Article 2 Offres

1. Toutes les offres faites par LivAssured sont sans engagement ; LivAssured n'est liée par une offre qu'au moment où elle accepte la commande par écrit ou lorsqu'elle commence à exécuter le contrat.
2. Les prix indiqués dans les offres et les devis s'entendent hors TVA et autres prélèvements publics, ainsi que hors frais d'expédition, de transport et d'emballage, sauf mention contraire explicite.
3. Si l'acceptation (sur des points mineurs) s'écarte de l'offre figurant dans le devis, LivAssured n'est pas liée par celle-ci. Dans ce cas, le contrat n'est pas conclu conformément à cette acceptation divergente, sauf indication contraire de LivAssured.

Article 3 Conclusion du contrat

1. Le contrat est conclu à partir du moment où le client accepte l'offre et se conforme aux conditions générales correspondantes du présent document.

2. Si le client a accepté l'offre par voie électronique, LivAssured confirme immédiatement la réception de l'acceptation de l'offre par voie électronique.
3. Si le contrat est conclu par voie électronique, LivAssured prend les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger la transmission électronique des données et garantit un environnement Web sécurisé. Si le client paie par voie électronique, LivAssured prend les mesures de sécurité appropriées.

Article 4 Période d'essai et droit de rétractation pour les consommateurs

1. Le client peut essayer le produit gratuitement pendant 30 jours à compter de la date de livraison. Cette période d'essai inclut le droit légal de rétractation pour les consommateurs.
2. Lorsque l'appareil est retourné après 30 jours mais dans les 6 mois suivant la livraison, le client recevra un remboursement partiel conformément à notre politique de retour : <https://nightwatchepilepsy.com/fr/conditions-de-retour/>
3. Pendant la période d'essai, le client doit manipuler le produit et l'emballage avec soin. Le produit ne doit être utilisé que dans la mesure nécessaire pour déterminer la nature, les caractéristiques et le fonctionnement du produit, comme indiqué dans le manuel d'utilisation du produit.
4. Si le client souhaite retourner le produit pendant la période d'essai, il doit en informer LivAssured et suivre les instructions de retour indiquées.
5. Le client doit retourner le produit dès que possible, mais au plus tard dans la semaine suivant la notification visée au paragraphe 3, dans l'emballage d'origine et conformément aux instructions raisonnables et claires fournies par LivAssured. Le client est responsable de l'expédition du retour et de ses coûts.
6. Si le produit est retourné endommagé, hors délai et/ou sans son emballage d'origine, LivAssured est en droit de facturer au client les frais qui en résultent.
7. Après 6 mois, le client ne peut plus retourner le produit (autrement que sur la base de la garantie) et la totalité de la facture doit être payée à temps.

Article 5 Prix

1. Pendant la période de validité mentionnée dans l'offre, les prix des produits et/ou services offerts ne sont pas augmentés, à l'exception des modifications de prix résultant de l'adaptation des taux de TVA.

Article 6 Livraison

1. Le lieu de livraison est l'adresse fournie par le client à LivAssured
2. Les délais de livraison indiqués par LivAssured commencent à courir le jour de la conclusion du contrat, pour autant que LivAssured dispose de toutes les données nécessaires à l'exécution de la commande. Les délais de livraison indiqués ne sont jamais considérés comme des délais de rigueur, à moins qu'il n'en soit explicitement convenu autrement dans le contrat.
3. Le risque d'endommagement et/ou de perte des produits incombe à LivAssured jusqu'au moment de la livraison au client, sauf si le transporteur a été désigné par le client.

4. Le client donnera à LivAssured un avis écrit de défaut de livraison et un délai de trente (30) jours pour y remédier. Si LivAssured ne livre pas dans ce délai de trente (30) jours, le client peut annuler les parties concernées et non livrées de la convention.
5. Si le client ne prend pas livraison des produits commandés, LivAssured peut alors livrer les produits en consignation aux frais du client.

Article 7 Paiement

1. Sauf convention contraire, le paiement doit être effectué en euros, sans déduction ni escompte, par virement sur un compte bancaire désigné par LivAssured, au plus tard dans les 30 jours suivant la date de la facture, sauf convention contraire expresse et écrite.
2. Si le client ne s'acquitte pas à temps de ses obligations de paiement, LivAssured lui envoie un rappel et lui accorde un délai de 14 jours pour s'acquitter de ses obligations de paiement.
3. En cas de défaut de paiement, même après le délai de 14 jours visé au paragraphe 2, le client est tenu de payer des intérêts légaux sur le montant impayé à compter de la date d'échéance visée au paragraphe 1 et LivAssured est autorisée à facturer des frais de recouvrement conformément au taux de recouvrement conseillé par l'Ordre des avocats néerlandais dans les affaires de recouvrement de créances.
4. En cas de retard de paiement, LivAssured a le droit de suspendre l'exécution de toutes les obligations à l'égard du client.
5. En cas de liquidation, de faillite, de saisie ou de cessation de paiement du client, les créances de LivAssured sont immédiatement exigibles et payables au client.

Article 8 Réserve de propriété

1. LivAssured se réserve la propriété de tous les produits qu'elle fournit au client jusqu'au paiement intégral du prix d'achat de ces produits.
2. Le risque des produits livrés par LivAssured, sans préjudice de la réserve de propriété stipulée par LivAssured, est transféré au client à partir du moment de la livraison des produits au client. LivAssured n'est pas responsable des dommages causés aux produits livrés faisant l'objet d'une réserve de propriété pendant la période où ils se trouvent chez le client.
3. Le client doit respecter pleinement et inconditionnellement tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle attachés aux produits livrés par LivAssured.

Article 9 Publicité du client

1. Les réclamations du client relatives à des défauts visibles des produits doivent être notifiées à LivAssured par écrit dans les 48 heures suivant la livraison, avec une description claire et précise de la réclamation et en indiquant la facture par laquelle les produits concernés ont été facturés. Le client doit procéder à une inspection minutieuse et opportune.
2. Les défauts non visibles doivent être signalés dans les trois (3) mois suivant la livraison, de la manière indiquée au paragraphe 1.

3. Si une réclamation n'est pas introduite à temps conformément au paragraphe précédent, le client est tenu d'acheter et de payer les produits achetés. En accord avec LivAssured, le client peut, le cas échéant, faire remplacer des pièces par LivAssured.

Article 10 Responsabilité

1. Sauf en cas d'intention ou de négligence grave de sa part, LivAssured n'est pas responsable des dommages commerciaux, des dommages matériels, des dommages corporels ou de tout autre dommage pouvant survenir directement ou indirectement pour le client et/ou des tiers.
2. Toute responsabilité de LivAssured est limitée aux dommages prévisibles comme conséquence possible de l'acte à l'origine de l'obligation d'indemnisation, avec un maximum du montant payé dans le cas respectif par l'assurance responsabilité civile souscrite.
3. Si, pour quelque raison que ce soit, aucun paiement n'est effectué au titre de la police d'assurance susmentionnée, toute responsabilité est limitée au montant facturé par LivAssured pour le produit concerné.
4. Sans préjudice de toute autre disposition figurant dans les présentes conditions générales, LivAssured n'est à aucun moment responsable des biens et/ou services qu'elle a obtenus de tiers, sauf dans la mesure où ces tiers sont responsables à l'égard de LivAssured et offrent des voies de recours.

Article 11 Garantie

1. LivAssured garantit que, dans le cadre d'une utilisation régulière, les produits et/ou services sont conformes à la convention, aux spécifications énoncées dans l'offre, aux exigences raisonnables de fiabilité et/ou de facilité d'utilisation et aux dispositions légales et/ou réglementaires en vigueur à la date de la conclusion de la convention.
2. La garantie visée au paragraphe 1 s'applique pendant une période de vingt-quatre mois à compter de la livraison, à moins que
 - (i) le client a réparé ou modifié lui-même les produits livrés ;
 - (ii) les produits livrés ont été exposés à des conditions anormales ou utilisés en violation des instructions de LivAssured ou du mode d'emploi correspondant.
3. Si un produit livré ne répond pas aux exigences visées au paragraphe 1 du présent article, LivAssured remplacera le produit ou organisera le remplacement des composants dans un délai raisonnable à compter de la réception de la notification écrite du défaut par l'acheteur, à la discrétion de LivAssured. En cas de remplacement, le Client s'engage alors à retourner le produit à remplacer à LivAssured et à en fournir la propriété à LivAssured.

Article 12 Propriété intellectuelle et droits d'auteur

1. Tous les droits intellectuels (propriété), y compris, explicitement mais non exclusivement, les droits d'auteur et les droits de conception, qui peuvent être ou

seront exercés – en tout lieu et à tout moment – en ce qui concerne les produits, sont dévolus à LivAssured.

2. Le client n'est pas autorisé à apporter des modifications aux produits, sauf si la nature des produits livrés l'exige ou s'il en a été convenu autrement par écrit.
3. Tous les dessins, logiciels et autres matériaux ou fichiers (électroniques) créés par LivAssured dans le cadre du contrat restent la propriété de LivAssured, indépendamment de, qu'ils aient été remis au client ou à des tiers, sauf accord contraire.
4. LivAssured se réserve le droit d'utiliser à d'autres fins les connaissances acquises au cours de l'exécution des travaux, à condition qu'aucune information confidentielle ne soit communiquée à des tiers.

Article 13 Droit applicable et litiges

1. Le droit néerlandais s'applique à tout contrat conclu entre LivAssured et le client.
2. Tous les litiges dans les matières auxquelles s'appliquent les présentes conditions générales sont soumis au tribunal compétent.
3. Les parties ne s'adresseront aux tribunaux qu'après s'être efforcées de régler le litige de commun accord.

Article 14 Modification et emplacement des conditions générales

1. Les présentes conditions générales ont été déposées au bureau de la Chambre de Commerce.
2. La dernière version déposée et publiée est toujours d'application.